



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 29 octobre 2021

Sécurité routière | Les forces de l'ordre mobilisées pour assurer la sécurité des usagers de la route à l'occasion des vacances de la Toussaint

Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône a participé ce vendredi 29 octobre à des contrôles réalisés par les forces de sécurité sur les communes de Frotey-les-Vesoul et de Saint-Sauveur, dans le cadre de l'opération zonale « Toussaint 2021 »..

Le préfet de la Haute-Saône a appelé à la responsabilité des usagers de la route face à une augmentation des accidents et de leur gravité. Une légère baisse des tués avait été constatée en début d'année sous l'effet des mesures de restrictions de la circulation liées à la crise sanitaire, mais une très forte accidentalité a été observée dès le mois de mai avec une recrudescence de très graves accidents. Une forte accidentalité est de nouveau observée depuis la rentrée : 28 accidents ont été recensés ces deux derniers mois et 7 personnes ont perdu la vie, soit d'ores-et-déjà 19 tués depuis janvier sur les routes de la Haute-Saône, contre 15 à la même période en 2020.

Ce 29 octobre, le département compte autant de morts sur les routes qu'à la fin de l'année dernière.

Il est important de noter que la consommation d'alcool ou de stupéfiants a été la cause de 6 de ces 19 décès survenus depuis le début de l'année. La vitesse excessive est quant à elle coûtée la vie à 2 personnes.

Dans ce contexte, le préfet a appelé à la plus grande prudence lors des déplacements du week-end de la Toussaint, souvent accidentogène. En effet, à l'occasion des vacances scolaires, les déplacements des personnes qui prennent la route pour aller voir leur famille lors de ce week-end prolongé conduit à une intensification des flux de circulation routière.



**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

Par ailleurs, à cette période de l'année, la météo automnale (nuit qui tombe tôt, éblouissements dus au soleil bas ou aux phares, météo parfois capricieuse, buée sur les vitres, feuilles mortes sur la chaussée...) altère les conditions de conduite et amplifie les risques d'accidents.

Environ 80 gendarmes et policiers étaient mobilisés aujourd'hui pour lutter contre la vitesse et les comportements générateurs d'accidents au volant dans le cadre d'une opération zonale déclinée sur l'ensemble du département.

Selon le bilan provisoire de cette opération, les forces de l'ordre ont relevé 54 infractions :

- 5 excès de vitesse de plus de 40 km/h avec rétention du permis de conduire ;
- 38 excès de vitesse de plus de 20 km/h ;
- 2 défauts de permis de conduire ;
- 1 conduite en faisant usage du téléphone ;
- 2 non ports de la ceinture de sécurité ;
- 2 franchissements de ligne continue
- 3 défauts de contrôle technique ;
- 1 dépassement dangereux.

Le préfet de la Haute-Saône a rappelé que les services de l'État sont mobilisés au quotidien, par des actions de prévention ou de répression des infractions, pour assurer la sécurité des usagers de la route.

Quelques conseils de sécurité pour la conduite automnale :

- Veillez à ce que les phares de votre véhicule soient bien réglés et en bon état de marche ;
- Allumez vos phares dès que la luminosité du jour diminue ou lorsque les conditions de circulation sont mauvaises ;
- Le temps froid et humide peut générer du brouillard. Si c'est le cas, gardez vos distances et allumez vos phares anti-brouillard.
- Soyez attentifs aux panneaux qui indiquent la traversée d'animaux sauvages. Ralentissez, même en l'absence de signalisation, lors de la traversée de massifs forestiers ;
- Si vous circulez sur des routes jonchées de feuilles mortes, soyez prudents et gardez une distance de sécurité, surtout par temps humide.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70 